



Employeur discrimination.

Par **haga**, le **20/04/2014** à **20:15**

bonjour,rnje souhaiterais savoir vers qui me tourner , mon ancien employeur me porte préjudice pour retrouver du travail.rnJe sais qu'il porte des calomnies sur mon parcours professionnel. rnAprès beaucoup d'entretiens passés ,j'étais toujours rndéçue en ayant des réponses négatives, je comprends aujourd'hui pourquoi.rnsi vous pouviez m'aider!!!!rnmerci

Par **alterego**, le **21/04/2014** à **16:43**

Bonjour,rnrnPourquoi voudriez-vous que votre ex-employeur soit à l'origine des refus qui vous sont opposés lorsque vous postulez à un emploi ?rnrnPour une offre, les candidats sont très nombreux, ce qui fait toujours beaucoup de déçus pour un élu. rnrnLorsqu'il s'agit de choisir un salarié, de nombreux critères sont à prendre en considération. Le mot discrimination a un sens, ne l'employez pas à tort et à travers. rnrnJe vous souhaite de voir vos recherches aboutir. Méfiez-vous de vos propos qui peuvent vous fermer beacoup de portes. rnrnCordialement